

INTERIM QUALITE
Mme LEEMAN Chloé
12 ter rue de l'Amiral Ronarc'h
59 140 DUNKERQUE

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FORMATION

Je soussignée Mme Magalie HAINAUT, Directrice de HEXAGONE FORMATION atteste que **M. Baptiste VEROVE**

A suivi une formation : **CACES® R486 PEMP (Cat : B Débutant)**

Catégories : **R486-B (PEMP élévation multidirection.) : VALIDEE**

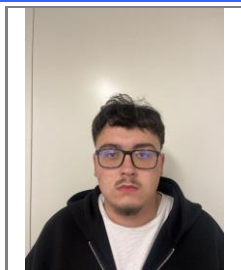
Dates : **du 24 au 26 août 2026**

Fait à Lens, le 27 août 2026

Durée : **21.00 Heures - (3.00 J.)**

Mme Magalie HAINAUT
Directrice

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit



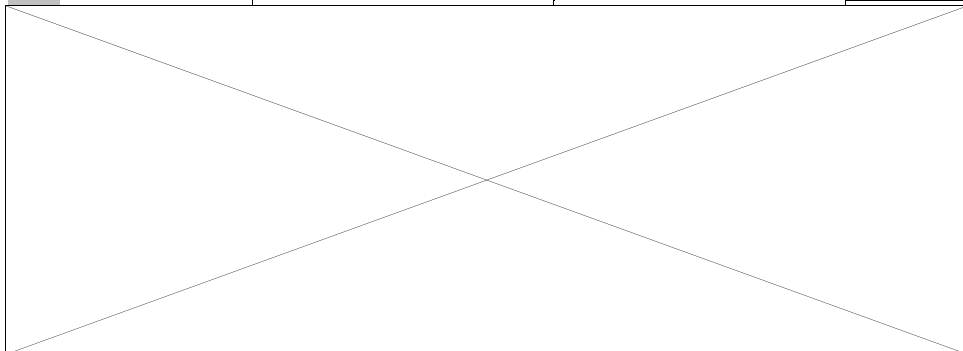
Titulaire :
M. VEROVE Baptiste

Date de naissance :
12 juin 2005

Signataire :

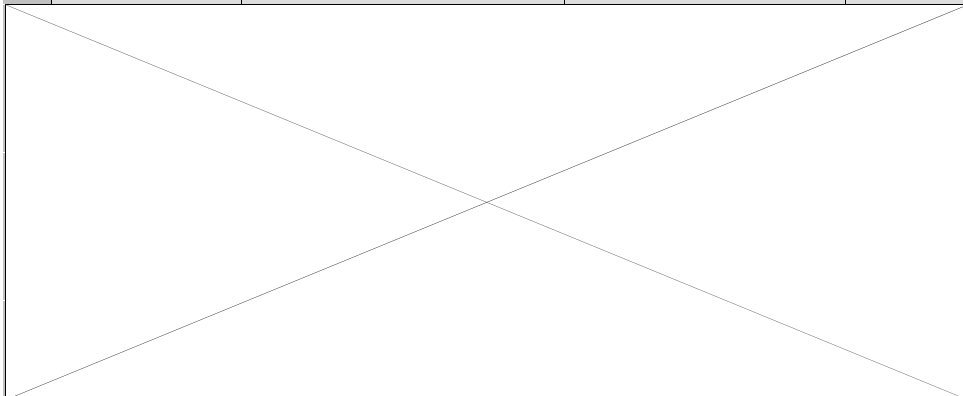
AUTORISATION DE CONDUITE (R.486) **Plates-formes élev. mobiles de pers.**

CAT - Type	Informations Complémentaires	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A PEMP élévation verticale			
B PEMP élévation multidirection.	Porte-engins Non	DEHOUR Patrice.	26/08/2026 25/08/2031
C Conduite hors production des PEMP			



CACES ® R.486 Plates-formes élev. mobiles de pers.

CAT	Type	N° du CACES ® Option	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A	PEMP élévation verticale			
B	PEMP élévation multidirection.	2026.08.486.0B.144405 Porte-engins Non	DEHOUR Patrice.	26/08/2026 25/08/2031
C	Conduite hors production des PEMP	Porte-engins OUI		



Titulaire : (en toutes lettres)
M. VEROVE Baptiste

Date de naissance :
12 juin 2005

Signataire : (en toutes lettres)
Mme Magalie HAINAUT
Directrice



Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR



Consignes de conduite et de sécurité

1. L'utilisation des équipements de protection individuelle
Le chef d'entreprise doit mettre à la disposition de son personnel les équipements de protection individuelle adaptés et s'assurer de leur port :
- gants,
- chaussures de sécurité,
- etc ...

2. Interdictions relatives à l'utilisation des engins
Ne jamais lever une charge supérieure à la capacité de l'engin.
Des mesures efficaces doivent être prises pour empêcher l'utilisation des engins par du personnel non autorisé pendant une absence momentanée de l'opérateur titulaire.
Par exemple, les clés de contact des engins seront attribuées aux seuls opérateurs autorisés qui doivent les retirer du tableau de bord même pour une absence momentanée.
Le transport de personnes à l'aide d'un engin non aménagé à cet effet est interdit.

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. VEROVE Baptiste**

Signature du titulaire

Formation et évaluation : HEXAGONE FORMATION

9 rue du Gard
62300 Lens
Tél.: 03 21 78 40 00

AUTORISATION DE CONDUITE

Délivrée le 26/08/2026 par :
INTERIM QUALITE
12 ter rue de l'Amiral Ronarc'h
59140 DUNKERQUE

Valide jusqu'au
Signature et Cachet de l'employeur

L'employeur atteste que le titulaire connaît les lieux et les instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation
Signature du Médecin du Travail

Pour vérifier la validité de ce(s) CACES®
[employeurs]
ou pour éditer l'attestation correspondante
[titulaire]
consulter la base de données CACES® sur le
site :
<http://www.ameli.fr>



Flashez ce QRCode pour
vérifier la validité
de ce CACES ®

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. VEROVE Baptiste**

CACES ® numéro(s):
2026.08.486.08.144405

Délivré par :
HEXAGONE FORMATION
9 rue du Gard

62300 Lens
Tél.: 03 21 78 40 00

Inscrit dans la base INRS sous le N° : **ICSCAC0129**



HEXAGONE FORMATION

9 rue du Gard

62300 Lens

CACES ®

La marque CACES ®
est protégée par un dépôt à
l'INPI sous le numéro
03.3237295

